

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22 0012110

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 04784 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : HAMADAH - ALO

Date de naissance : 10/01/1950

Adresse : derb laâdâm Bloc B Rue 24 n° 9 C - 0

CS 59 Blanche

Tél. : 06 63 29 98 23 Total des frais engagés : *84.710* Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Hanane BENNIS
PNEUMOLOGUE
295, Bd. Driss El Harti Sbata
Casablanca - Tel: 05 22 55 66 11
ICE: 001856867000011
INPE: 091026419

Date de consultation : 03/01/2023

Nom et prénom du malade : HAMADAH ZAINA Age: 63 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affection bronchique

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 15 FEV. 2023

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 17/01/2023

Signature de l'adhérent(e) : 



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
3.01.2023	Consultation		250,00	
	Radio Thorax (28)		200,00	

Docteur Hanane BANIASI
PNEUMOLOGUE
Casablanca 78100
TCE: 001856867000011
Insc: 091026419

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
MARRAICHE TAYEB 25 DUBAISSA 2023 Djama Casablanca	1/01/23	394,00

ANALYSES - RADIOPHGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A	M	P	C	

RELEVE DES FRAIS HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
<img alt="Diagram				

الدكتورة حنان بننيس

Docteur Hanane BENNIS

PNEUMOLOGUE

Diplôme de la Faculté de Médecine d'AMIENS
Spécialiste des Maladies broncho-pulmonaires
Tuberculose, Asthme et Allergie



خريجة كلية الطب بامييان فرنسا
اختصاصية في أمراض الجهاز التنفسى
داء السل، الحساسية والضيقية

RSS.

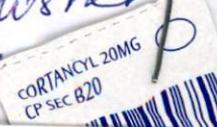
Casablanca, le 31/1/2023. الدار البيضاء في

Dr Hanane Benni



1) Ventoline 45,30
2 doses 30/45 x 3 m

Chambre d'aspirati
Nebuliseur GSK ou Zerustel
3) cortisol 85,80



LOT 210826
EXP 01/2024
PPV 52.80 DH

4) 85,80

5) 84,80

6) 84,80

debu w/ AS
1 gel

AS
1 cp/17- TSV

PPV: 84DH80
01/2025



PPV: 84DH80
04/25



295, شارع إدريس الحارثي - قرية الجماعة - الهاتف: 05 22 55 66 77 - الدار البيضاء

6)

Avlocardyl



41,80 dz

Agp/17

397,10

Docteur Hanane BENNIS
PNEUMOLOGUE
295, Bd Orliss El Harti Sbata
Casablanca - Tel: 05 22 55 66 77
ICE: 001856867000011
INPE: 091026419

25, Avenue M'hamed VI
El Moudawine, Casablanca, N°27
Tel: 0523388087



الدكتورة حناء بنيس
Docteur Hanane BENNIS
PNEUMOLOGUE

Diplômée de la Faculté de Médecine d'AMIENS
Spécialiste des Maladies Broncho-pulmonaires
Tuberculose, Asthme et Allergie



خريجة كلية الطب بأمييان (فرنسا)
اختصاصية في أمراض الجهاز التنفسى
داء السل، الحساسية والاضيقة

Casablanca, le : 03.01.2023 الدار البيضاء، في :

REÇU

Nom & Prénom : HAMADAH . ZAHRA

Age : 69 ans

Examen Réalisé : Nébulisation de Bambu qui

Honoraires : deux cent dirhams (200,00 Dhs)

Dr. Hanane BENNIS
PNEUMOLOGUE
Casablanca - Tel: 05 22 55 66 77
ICE: 00 22 55 66 77 000011
INPE: 06 1026419